

Moncton, le 16 décembre 2020

L'Honorable Ernie Steeves  
Ministre des Finances  
Gouvernement du Nouveau-Brunswick  
Place Chancery  
C. P. 6000 Fredericton, NB E3B 5H1

**Objet: budget 2021 et demande de rencontre**

Monsieur le Ministre,

Au nom de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB), nous tenons à vous offrir nos plus sincères félicitations pour votre nomination à titre de Ministre des Finances.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est un partenaire important dans la réalisation des projets que porte l'Association et nous sommes confiant.e.s que notre collaboration se poursuivra.

Nous souhaitons vous rencontrer pour discuter de dossiers et d'éléments que nous aimerions voir reflétés dans le budget 2021 du Nouveau-Brunswick :

- Un fonds de relance pour la relance du secteur des arts et de la culture (stimulus package),
- La reconnaissance de la profession d'artiste au Nouveau-Brunswick,
- La nécessité d'un investissement supplémentaire de cinq millions de dollars pour compléter la mise en œuvre de la Politique culturelle provinciale de 2014-2019,
- L'adoption d'une politique d'achat du livre (achat local),
- L'inscription d'une taxation des entreprises web étrangères faisant affaire au Nouveau-Brunswick.

**Pandémie et crise**

Nous reconnaissons que plusieurs secteurs souffrent en ce moment de pandémie. Cependant, le milieu des arts et de la culture est particulièrement frappé. Entre juin 2019 et juin 2020, le PIB du secteur arts, spectacle et loisirs a régressé de 58,3 % au Canada. Au Nouveau-Brunswick, le nombre d'emploi dans notre secteur a diminué de 25 % entre les mois de juin 2019 et 2020 et de 23 % entre octobre 2019 et octobre 2020. L'agriculture est la seule autre industrie avec une plus grande variation en pourcentage de perte d'emplois. Cela démontre que notre industrie vit des moments exceptionnellement difficiles et qu'elle a besoin de l'appui du gouvernement provincial afin d'assurer sa survie.

.../2

Par l'entremise des tables de concertation de la Stratégie globale renouvelée, l'AAAPNB a consulté en juin et à nouveau en octobre les différents intervenant.e.s du milieu en réunissant plus de 250 artistes, entrepreneurs et travailleuses culturelles du Nouveau-Brunswick : arts de la scène, arts médiatiques, arts visuels, musique, littérature et livre, événements, festivals, diffuseurs de spectacles. Ces consultations nous ont permis de prendre le pouls du secteur mais aussi d'identifier les pistes de solution pour sauver notre secteur de l'effondrement. Le rapport de recommandations AGISSONS MAINTENANT est joint à cet envoi.

### **Reconnaissance de la profession d'artiste au Nouveau-Brunswick**

Tout d'abord, nous aimerions échanger avec vous à propos de la reconnaissance de la profession d'artiste au Nouveau-Brunswick, de l'amélioration de ses conditions socioéconomiques, mais aussi du travail éventuel d'arrimage avec le gouvernement fédéral pour mettre en œuvre les recommandations du rapport du Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste. Mis sur pied en 2014, le Groupe est en train de compléter son travail, alors qu'il devrait déposer cet hiver son rapport final à l'honorable Blaine Higgs.

### **Investissement dans le secteur**

Quand le Premier ministre David Alward a adopté la Politique culturelle en 2014, il était envisagé qu'un investissement de 10 millions de dollars serait nécessaire pour mettre en œuvre les initiatives et programmes qu'elle proposait. Un investissement total de cinq millions de dollars a été effectué en 2014 et 2015. Un investissement de cinq millions de dollars est maintenant souhaité pour compléter la mise en œuvre des initiatives, et des programmes prévus dans cette politique publique.

### **Le Nouveau-Brunswick d'abord et la Politique d'achat du livre**

Nous étions encouragés suite à notre réunion de décembre 2019 avec le Ministre de l'Éducation et Développement de la petite enfance et le Ministre du Tourisme, Patrimoine et Culture et de la Vice-présidente Acquisitions de Service NB quant à l'initiative de politique d'achat du livre auprès des librairies indépendantes et des maisons d'édition au Nouveau-Brunswick.

Cette politique avait été proposée dès 2008-2009 lors de l'adoption de la Politique du livre du Nouveau-Brunswick, mais n'avait jamais pu être adoptée, car, à l'époque, l'Entente des marchés publics de l'Atlantique ne comportait pas d'exception culturelle qui l'aurait permis.

.../3



140, rue Botsford, 506.852.3313  
bureau 29, Moncton, info@aaapnb.ca  
N.-B. E1C 4X5 www.aaapnb.ca

Or, en 2017, le Nouveau-Brunswick a signé l'Accord de libre-échange canadien (ALEC ou CFTA en anglais). Celui-ci contient une exception culturelle (Article 809) qui précise que le « présent accord ne s'applique pas aux mesures adoptées ou maintenues par une Partie relativement à la culture ou aux industries culturelles ». Cet article permettrait donc au Nouveau-Brunswick d'adopter, entre autres, des mesures qui privilégient l'achat local auprès des librairies indépendantes et maisons d'éditions de la province. Il va sans dire que cette politique cadre parfaitement avec la Stratégie d'approvisionnement Le Nouveau-Brunswick d'abord adoptée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

### **Nouvelle source de revenus pour le gouvernement**

Les gouvernements du Québec (<https://bit.ly/2Vibh1N>) et de la Saskatchewan (<https://bit.ly/2JsvHT0>) exigent depuis début 2019 des plateformes web étrangères (ex : Netflix, Spotify, etc.) qu'elles perçoivent la taxe provinciale sur les biens et services vendus aux citoyens et citoyennes de leur province respective.

L'AAAPNB est d'avis que le gouvernement du Nouveau-Brunswick pourrait être plus juste à l'égard des compagnies néo-brunswickoises qui perçoivent déjà la taxe provinciale et demander aux entreprises étrangères de percevoir la même taxe sur les biens et services qu'elles vendent ici.

Déjà, le Québec a signifié avoir perçu 15,5 millions de dollars pour les trois premiers mois de 2019. Le Nouveau-Brunswick pourrait emboîter le pas à ces provinces canadiennes tout en uniformisant les règles du jeu pour toutes les compagnies – locales et étrangères – qui font affaire au Nouveau-Brunswick.

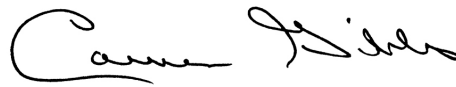
Nous espérons que les idées exprimées ci-haut sauront alimenter votre travail de préparation du budget 2021 pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Ainsi, nous réitérons notre souhait de vous rencontrer pour discuter de l'évolution du milieu des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick, plus particulièrement en ce qui a trait à la reconnaissance de la profession d'artiste et le soutien du milieu en temps de crise.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



Philippe Beaulieu  
Président



Carmen Gibbs  
Directrice générale

